

Éric Graff, psychologue scolaire
Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté
École Bellecroix 1
9 avenue de Lyon
57 070 METZ
☎ 03.87.35.81.18

A Mesdames et Messieurs les
enseignants(es) du secteur Bellecroix-
Woippy

Comment nous y prendre pour que les demandes adressées au psychologue débouchent sur un travail utile ?

Lorsque les difficultés d'un élève vous paraissent relever des missions du psychologue scolaire, on observe parfois que le délai entre votre demande et le traitement effectif de la difficulté est long. Parfois, ce sont des blocages tels qu'aucune réponse ne sera finalement apportée.

Il est important d'analyser les causes de ces situations de blocage ou de lenteur.

La première tient au fait que votre demande va rarement coïncider avec la demande réelle ou potentielle des parents. Cela se traduit par les réactions que vous connaissez bien : « Pourquoi un psychologue alors que les difficultés de mon enfant sont scolaires ? ». Une autre réaction classique consiste à dire oui à votre proposition puis à reporter longtemps la première prise de contact.

La seconde raison procède d'une crainte que vous entendez souvent : l'intervention du psychologue ne serait-elle pas le début d'un engrenage menant vers l'enseignement spécialisé ou un signalement ?

Afin de réduire autant que faire se peut ces lenteurs et ces blocages, je vous propose, si vous en êtes d'accord, de suivre le schéma suivant :

Première étape : rencontre le psychologue et l'enseignant

Dans tous les cas, avant de négocier l'intervention du psychologue auprès des parents, me contacter, m'appeler au besoin sur mon portable, et prendre un moment ensemble pour discuter de la situation de l'enfant. Lors de ce premier contact entre nous, je prends note des difficultés que rencontre l'enfant en classe et de vos propres interrogations quant à la façon de les traiter.

Ensemble, nous réfléchissons à la façon dont il faudra s'y prendre pour négocier le premier contact avec les parents. Selon ce que vous connaissez d'eux, les antécédents éventuels, leur sensibilité, leur disposition plus ou moins favorable à un traitement psychologique du problème, nous rechercherons l'expression la plus adéquate possible à votre demande auprès d'eux.

Seconde étape : le psychologue et les parents

Trois cas peuvent se présenter :

Cas A : les parents refusent en bloc

Cas B : ils disent oui mais ne font rien

Cas C : ils donnent suite à votre proposition, me contactent et je les reçois.

Dans le cas C, je peux directement me mettre au travail avec les parents et la suite dépendra de moi. Dans le cas B, je peux leur proposer un rendez-vous par écrit en espérant qu'ils y donnent suite. Dans le Cas A (refus), nous nous revoyons pour analyser les raisons du blocage et trouver des solutions alternatives.

Éric GRAFF